

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal Du 03 mai 2006

Présents : P. GUIGONNET, P. AUGUSTIN, M. HENRY, L. ANGELIN, G. CARCELLER
Y.CHIVASSA, S. EHMANN, J.RULFI, M. MINGAUD, Ch. REVEST

Excusés : M. MUSCARNERA, L. CHAMOIN (pouvoir à P. AUGUSTIN), P. CODOL
(pouvoir à G. BLEINC)

Absents : S. MISTRE,

1/ Avis sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Mazaugues

Il s'agit d'enlèvement de déblais antérieurs. La commune de Mazaugues étant favorable au projet, le conseil Municipal de Rougiers donne son aval.

Adopté à l'unanimité

2/ Attribution des lots du marché du restaurant scolaire

Les lots ont été octroyés :

Gros œuvre à l'entreprise Brémond Construction pour un montant HT de 594 921.00 €

Charpente Bois/Couverture à l'entreprise André Peronne pour un montant HT de 63 616.87 €

Menuiserie Aluminium/Serrurerie à l'entreprise SHM pour un montant HT de 65 558,00 €

Isolation/Faux Plafonds à l'entreprise S.P.P.R. pour un montant HT de 25 918,24 €

Menuiserie Bois à l'entreprise Techniques du bâtiment pour un montant HT de 21 220,00 €

Courants Forts/Courants Faibles à l'entreprise Pourrière pour un montant HT de 49 517,30 €

Chauffage/Ventilation/Plomberie à l'entreprise Larose pour un montant HT de 106 285,00 €

Revêtement dur sol et mur à l'entreprise Centre Var Carrelage pour un montant HT de 63 852,80 €

Peinture à l'entreprise Gerolin pour un montant HT de 14 847,30 €

Equipements de cuisine à l'entreprise Alpes Froid pour un montant HT de 67 965,00 €

Adopté à l'unanimité

3/ Convention avec le centre de gestion relative à la reprise du secrétariat de la commission de réforme

Le Centre de gestion du Var traitera les dossiers de réforme du personnel municipal pour un montant unitaire de 50 € 51

Adopté à l'unanimité

4/ Création Comité de secteur Conseil Régional ONF/Mairie

Ce comité de secteur, a pour but de faire respecter la loi sur le débroussaillage.

Adopté à l'unanimité

5/ Groupement régional de santé publique

Question reportée à un conseil municipal ultérieur

6/ Convention avec l'APARE

Suite à la baisse de l'aide de l'Etat la participation de la Mairie passera de 5 476 € à 6 476 €.

Adopté à l'unanimité

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 09 mai 2006 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi

A Rougiers, le 09 mai 2006
Le Maire